



Syndicat des indépendants et des TPE

# PRÉSIDENTIELLE 2022

## Analyse des programmes



**Contacts presse - ADVOCACIZ :**  
**Alexandra Richert : 06.08.77.86.22**  
**Ambre Fourneau : 06.44.39.89.25**

## 6 millions d'électeurs à la recherche d'un(e) candidat(e)

Qui pour représenter les TPE les 10 et 24 avril prochain ? C'est à cet exercice ardu que s'est attaché le SDI dans sa revue de détail des programmes de l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle sur la base de 6 items.

Force est de constater que le bilan global est plus que maigre, parfois famélique. Celles et ceux qui ont le mieux travaillé leur sujet de rassemblement de toutes les énergies peuvent toutefois avoir ici ou là des convergences avec les sujets de préoccupation des professionnels indépendants et dirigeants de TPE.

Néanmoins, même lorsqu'ils sont abordés, les sujets manquent le plus souvent de cohérence et méritent d'être approfondis **du point de vue de 98%** des structures entrepreneuriales de ce pays.

Le pouvoir d'achat est bien présent dans l'ensemble des programmes sous différents angles selon les sensibilités. L'industrie se taille la part du lion. La baisse de la pression fiscale sur les grandes entreprises est une thématique récurrente. Celle sur les TPE en est le parent pauvre, au même titre que la relance du commerce de proximité, le financement, la protection sociale ou encore les modalités de résilience dans un contexte économique et de consommation en dégradation constante.

L'urgence pour nos entreprises aujourd'hui est d'être entendues et considérées, tant par celle ou celui qui occupera l'Élysée que par la future majorité.













L'analyse des programmes donne la mesure du chemin qu'il reste à parcourir.

**Marc Sanchez**  
**Secrétaire Général**

Le **Syndicat des indépendants** est une organisation patronale apolitique qui évalue les propositions des candidats à la présidentielle sous le seul angle de ce qui concerne les entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE.

Le scoring des candidats en couleurs est basé sur les propositions issues de leur programme en comparaison avec les attentes des dirigeants formulées auprès du SDI pour l'élection présidentielle, réparties en **6 thématiques** :

- Résorber les fragilités des TPE liées à la crise de la Covid
- Relancer le commerce de proximité
- Relancer l'emploi
- Réformer la fiscalité
- Faciliter le financement
- Améliorer la protection sociale des entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE

	Résorber les fragilités liées à la Covid	Relance commerce de proximité	Emploi	Fiscalité	Financement	Protection sociale des indépendants
	Grey	Grey	Red	Orange	Green	Grey
	Orange	Grey	Green	Grey	Grey	Green
	Grey	Grey	Green	Green	Grey	Grey
	Grey	Grey	Green	Orange	Grey	Grey
	Green	Orange	Red	Grey	Orange	Grey
	Grey	Orange	Orange	Grey	Grey	Grey
	Grey	Grey	Red	Red	Grey	Grey
	Grey	Grey	Red	Grey	Grey	Grey
	Grey	Grey	Red	Grey	Grey	Grey
	Grey	Red	Green	Grey	Grey	Grey
	Grey	Grey	Red	Grey	Grey	Grey
	Grey	Grey	Green	Grey	Orange	Grey

### Code couleur

-  Propositions concrètes
-  Doit mieux faire
-  Propositions contre productives
-  Thème absent du programme



**Fabien ROUSSEL**

**Résorber les fragilités liées à la Covid**

**Relance commerce de proximité**

**Emploi**

**Fiscalité**

**Financement**

**Protection sociale des indépendants**

## **Emploi**

Fabien Roussel, comme tous les candidats à l'élection présidentielle propose, pour accroître le pouvoir d'achat, d'augmenter les salaires et plus particulièrement le SMIC, lequel aura pourtant déjà progressé de 5,89% en un an suite à la réévaluation programmée pour le 1er mai prochain.

Ce type de mesure est contreproductive pour les TPE dont la sensibilité au coût du travail, à la hausse comme à la baisse, s'est manifestée à de multiples reprises par le passé. Si, sur le fond, les entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE souhaitent augmenter les rémunérations de leurs salariés, le niveau des charges sociales constitue traditionnellement un frein voire un obstacle dans le contexte actuel de hausse du coût des énergies et des matières premières conjugué à une baisse de la consommation. L'effet immédiat d'une telle mesure sera au mieux un gel des embauches, au pire des licenciements.

## **Fiscalité**

M. Roussel se penche sur la question de la fiscalité des entreprises au travers d'une proposition d'impôt progressif dont on comprend qu'il vise plus particulièrement les grandes entreprises.

La notion mériterait toutefois d'être affinée en vue d'en connaître l'impact sur les TPE.

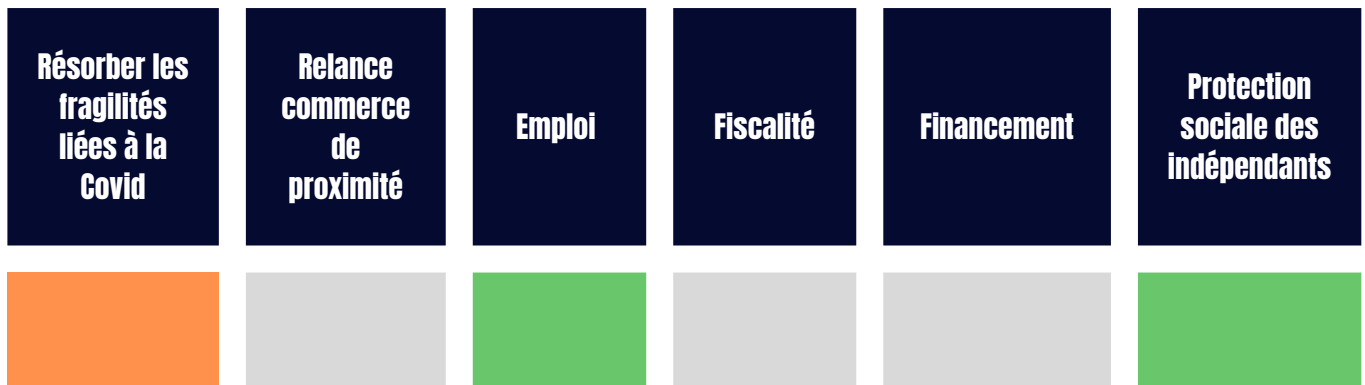
Ajoutons que l'IS (Impôt sur les Sociétés) est abordé dans plusieurs programmes, signe d'une méconnaissance générale du monde de l'entrepreneuriat composé à 98% de professionnels indépendants et dirigeants de TPE dont la grande majorité n'est pas soumise à l'IS mais à l'IR (Impôt sur le Revenu). En conséquence de quoi, abaisser l'IS n'a aucun impact positif pour ces chefs d'entreprise.

## **Financement**

Enfin, concernant le financement, Fabien Roussel propose la nationalisation des grandes banques et compagnies d'assurance en vue de favoriser le crédit bancaire et réduire le coût du capital pour les TPE/PME. Ce dispositif est noté comme positif, bien que la notion de "coût du capital", "renforcement du haut de bilan" et autres "participation au capital" soit éloigné des préoccupations de financement de petites structures qui peinent à financer leur BFR (Besoin en Fonds de Roulement) auprès des établissements bancaires.

D'autres mesures moins radicales portées par le SDI seraient à même de favoriser le financement des TPE :

- plafonnement des frais bancaires à l'instar des particuliers;
- portabilité des comptes bancaires des professionnels indépendants et dirigeants de TPE;
- proposition systématique de garantie d'une société de caution mutuelle en lieu et place de la caution personnelle pour les emprunts professionnels.



### **Résorber les fragilités liées à la crise Covid**

Le candidat Emmanuel Macron parviendra-t-il à améliorer les dispositifs TPE mis en œuvre lors du quinquennat ou bien poursuivra-t-il ses objectifs de "start-up nation" ?

La fin du "quoi qu'il en coûte" théorisée en juillet 2021 est désormais bien intégrée par le terrain. La 5ème vague Covid puis la guerre russo-ukrainienne, avec leurs aides "ciblées" ont laissé sur le bas-côté l'écrasante majorité des professionnels indépendants et dirigeants de TPE. S'il est un fait que le nombre de liquidations judiciaires reste à un niveau extrêmement bas, ce sont les cessations volontaires d'activités qui explosent de 35% sur le premier trimestre 2022 par rapport à la même période de 2021. En clair, en l'absence de perspectives, 75.000 professionnels ont baissé les bras et fermé leurs portes avant qu'il ne soit trop tard.

Deux mesures essentielles doivent être prises rapidement pour soulager la trésorerie des TPE :

- l'allongement de droit d'au moins deux années de la durée de remboursement du PGE;
- le renouvellement du dispositif d'étalement de paiement des charges sociales personnelles des chefs d'entreprise (URSSAF) sur 12 à 36 mois.

### **Relance du commerce de proximité**

Il est dommage que le candidat n'ait formulé aucune proposition sur ce thème alors que la tenue des Assises du Commerce en décembre 2021 aurait pu l'inciter à lancer de nombreuses initiatives soutenues par le SDI. Le seul élément retenu à ce stade est la suppression de la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), laquelle ne concerne que les entreprises qui réalisent plus de 500K€ de chiffre d'affaires. La CFE (Contribution Foncière des Entreprises) concerne pour sa part l'ensemble des structures commerciales et artisanales. Sa suppression aurait aussi satisfait les TPE pour un coût moindre que la suppression de la CVAE.

### **Emploi**

Emmanuel Macron est l'un des rares candidats à s'abstenir de proposer une hausse générale des salaires. Il privilégie le renforcement du dispositif PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat), lequel présente l'avantage de pouvoir augmenter la rémunération des salariés en franchise de toutes charges et impôts. Ce type de dispositif est plébiscité par les dirigeants de TPE, lesquels souhaitent dans leur très grande majorité mieux rémunérer leurs salariés hors charges. Ils le considèrent par ailleurs comme une forme de participation à la bonne santé de l'activité à laquelle leurs salariés participent au quotidien à leurs côtés. Ainsi, l'INSEE relevait en 2020 que la PEPA constituait un effet d'aubaine pour les grandes entreprises utilisée comme substitut au salaire, ce qui n'était pas le cas dans les TPE.

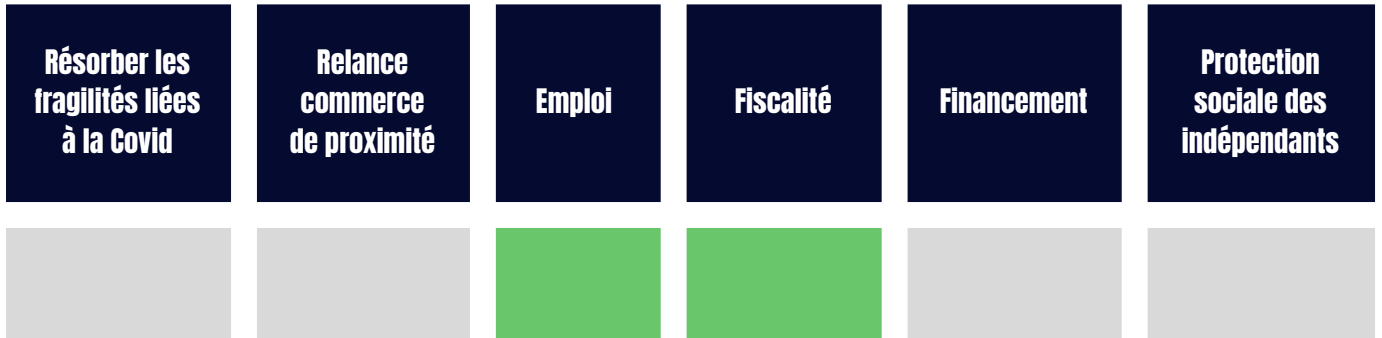
### **Protection sociale des indépendants**

La réforme de l'ATI (Allocation Travailleurs Indépendants) et la baisse des cotisations volontaires AT-MP (Accident du Travail - Maladie Professionnelle), ont constitué de premiers éléments positifs pour les indépendants. La prochaine étape, portée par le SDI, viserait à leur accorder le droit de renforcer leur protection sociale contre le versement des cotisations afférentes. 75% des indépendants et dirigeants de TPE seraient favorable à une telle possibilité (Source : Enquête CSA-SDI de Novembre 2021).

Le candidat a annoncé de façon sibylline une baisse annuelle de 550€ des cotisations sociales des indépendants pour un SMIC, sans préciser quelle cotisation serait concernée ni les conséquences sur les droits.



## Marine LE PEN



### Emploi

Marine Le Pen propose, comme tous les autres candidats, d'augmenter les salaires. Sa proposition se distingue néanmoins sur deux points importants pour les TPE :

- une augmentation nette de charges.
- une augmentation qui ne concerne pas uniquement les bas salaires mais les rémunérations jusqu'à trois fois le SMIC.

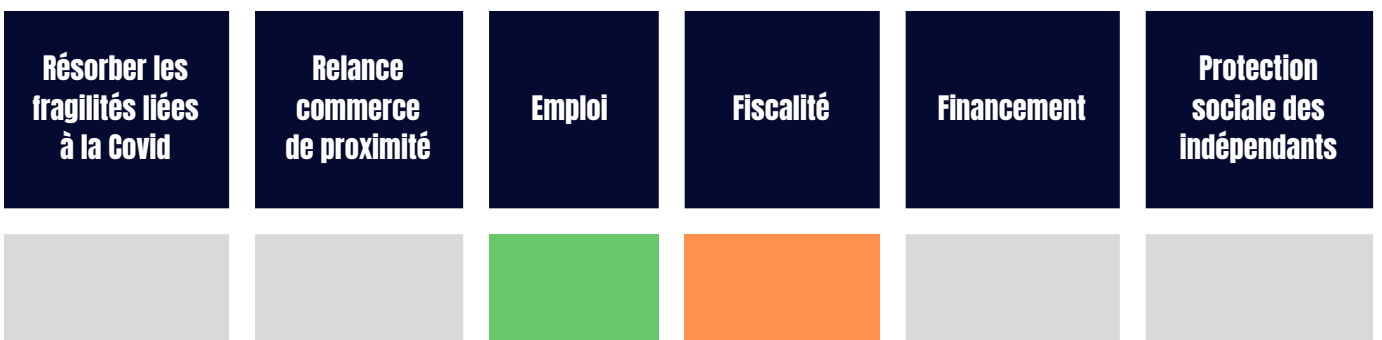
Ce dernier élément est important pour les indépendants et les entreprises en général puisque seuls 12% des salariés sont au SMIC. Augmenter le SMIC, avec ou sans charges, a pour effet de rehausser l'ensemble de la grille salariale et donc d'augmenter globalement les charges, notamment et y compris par une baisse des aides liées à la réduction progressive des charges sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC. Les charges patronales au niveau du SMIC sont ainsi proches de zéro pour retrouver progressivement leurs taux pleins à 1,6 SMIC.

### Fiscalité

Marine Le Pen est la seule candidate à proposer la suppression de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) dont les fortes augmentations années après années sont très décriées par les professionnels indépendants et dirigeants de TPE.



## Éric ZEMMOUR



### Emploi

Eric Zemmour propose, comme tous les autres candidats, d'augmenter les salaires. Sa proposition se distingue néanmoins puisque cette augmentation viendrait d'un abaissement des charges sociales et serait donc transparente pour les entreprises.

### Fiscalité

Eric Zemmour propose de plafonner l'IS à 15% pour les TPE/PME et d'instaurer des zones franches où les entreprises ne paieraient ni impôts de production ni IS pendant 5 ans.

Le taux d'IS est déjà de 15% pour les TPE jusqu'à 38.120€ de bénéfices. Bien que rien ne soit précisé dans le programme, sans doute faut-il considérer que ce plafond serait rehaussé ou annulé.

Quant aux zones franches, aucune précision n'est apportée quant à leur lieu de situation géographique. En tout état de cause, la mention "impôts de production" et "IS" ne concerne pas par hypothèse 80% des TPE. Ce point mérite donc d'être affiné pour ce segment d'entreprises.



**Jean-Luc MÉLENCHON**

**Résorber les fragilités liées à la Covid**

**Relance commerce de proximité**

**Emploi**

**Fiscalité**

**Financement**

**Protection sociale des indépendants**



### **Résorber les fragilités des TPE liées à la Covid**

Jean-Luc Mélenchon est le seul candidat à s'intéresser à la question du remboursement de la dette PGE par les entreprises.

Il propose une solution radicale : la reprise de l'ensemble des PGE des TPE/PME par une caisse de défaisance.

Une autre de ses propositions consiste à repousser de deux ans le début de remboursement du PGE.

### **Relance du commerce de proximité**

Jean-Luc Mélenchon propose à cet égard des aides spécifiques à l'installation des artisans et commerçants. À défaut de plus amples précisions, cette proposition mérite des éclaircissements quant aux modalités et critères.

Le candidat propose par ailleurs la remise en cause des autorisations du travail dominical, proposition propre à séduire les commerçants et artisans de proximité inquiets de l'extension des ouvertures des grandes surfaces de périphérie.

### **Emploi**

Jean-Luc Mélenchon, comme tous les candidats à l'élection présidentielle propose, pour accroître le pouvoir d'achat, d'augmenter les salaires et plus particulièrement le SMIC, lequel aura pourtant déjà progressé de 5,89% en un an suite à la réévaluation programmée pour le 1er mai prochain.

Ce type de mesure est contreproductive pour les TPE dont la sensibilité au coût du travail, à la hausse comme à la baisse, s'est manifestée à de multiples reprises par le passé. Si, sur le fond, les entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE souhaitent augmenter les rémunérations de leurs salariés, le niveau des charges sociales constitue traditionnellement un frein voire un obstacle dans le contexte actuel du coût des énergies et des matières premières conjugué à une baisse de la consommation. L'effet immédiat d'une telle mesure sera au mieux un gel des embauches, au pire des licenciements.

### **Financement**

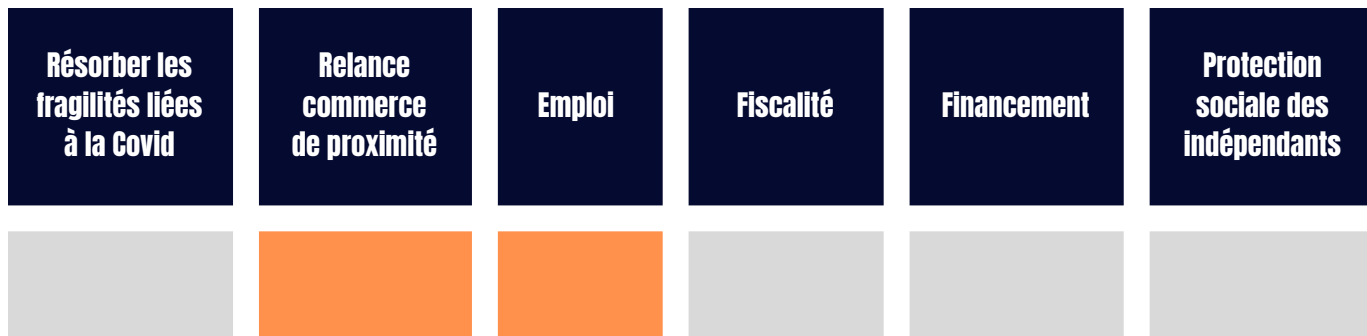
Le candidat propose de socialiser les banques généralistes en vue de financer les petites entreprises sur des critères sociaux et écologiques.

Les difficultés de financement des TPE par les établissements bancaires étant avérées, cette proposition reste néanmoins à parfaire en ce qui concerne les modalités et critères proposés.





**Valérie PÉCRESSE**



### Relance du commerce de proximité

Valérie Pécresse propose de créer une aide à l'investissement de proximité : un crédit d'impôt de 50% sur les investissements des personnes physiques jusqu'à 20.000€ en actions ou en prêts sur 5 ans minimum dans des entreprises implantées dans des communes de moins de 20.000 habitants.

Le principe de soutien à l'investissement est positif. Reste que la sectorisation sur un critère de taille de commune n'est pas opérant. Les besoins sont moins fonction de la taille de la commune que de l'appréciation des besoins sur le terrain.

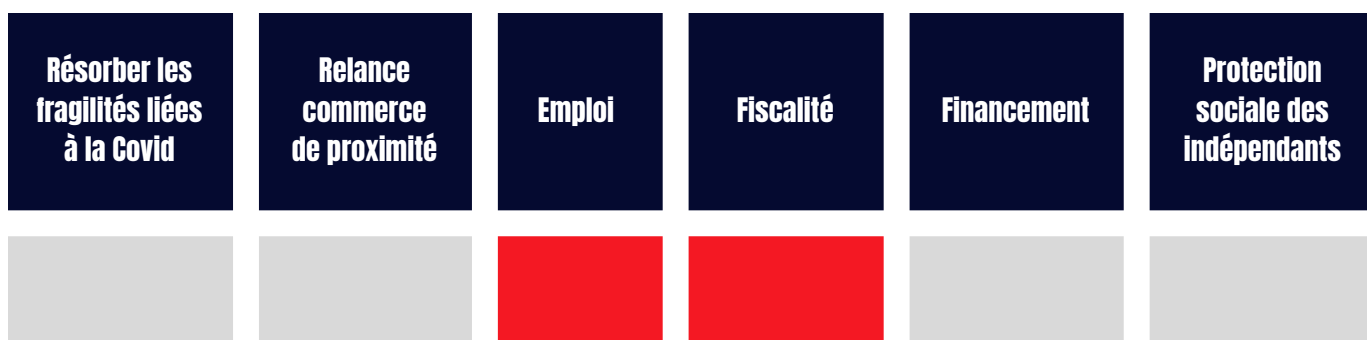
### Emploi

Valérie Pécresse propose d'augmenter dans les 5 ans les salaires nets inférieurs à 2,2 SMIC de 10% hors inflation avec compensation du surcoût pour les entreprises à hauteur des 2/3.

La formulation de la proposition est assez complexe. Sans doute trop complexe pour des professionnels indépendants et dirigeants de TPE qui ont besoin de données claires et de visibilité.



**Yannick JADOT**



### Emploi

Yannick Jadot, comme tous les candidats à l'élection présidentielle propose, pour accroître le pouvoir d'achat, d'augmenter les salaires et plus particulièrement le SMIC, lequel aura pourtant déjà progressé de 5,89% en un an suite à la réévaluation programmée pour le 1er mai prochain.

Ce type de mesure est contreproductive pour les TPE dont la sensibilité au coût du travail, à la hausse comme à la baisse, s'est manifestée à de multiples reprises par le passé.

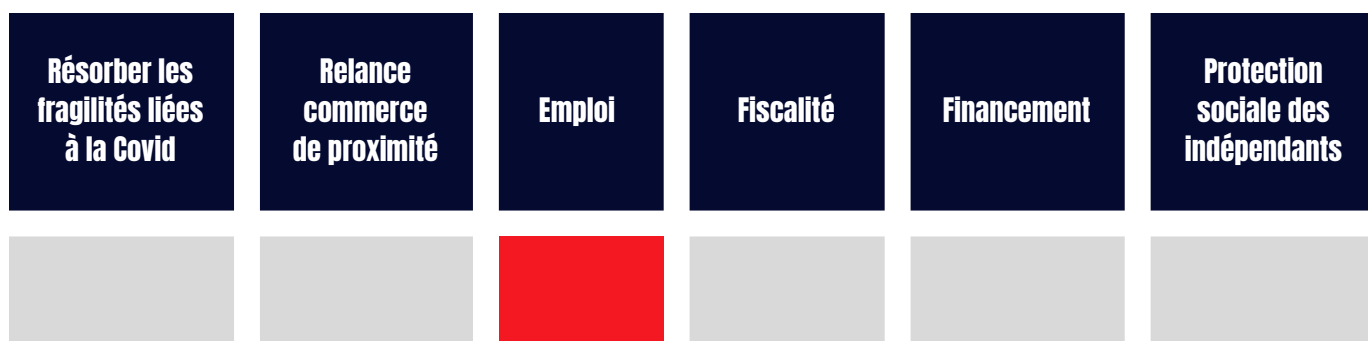
Si, sur le fond, les entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE souhaitent augmenter les rémunérations de leurs salariés, le niveau des charges sociales constitue traditionnellement un frein voire un obstacle dans le contexte actuel du coût des énergies et des matières premières conjugué à une baisse de la consommation. L'effet immédiat d'une telle mesure sera au mieux un gel des embauches, au pire des licenciements.

## Fiscalité

La fiscalité écologique du candidat est illisible, le plus souvent punitive et donc contreproductive auprès des professionnels indépendants et dirigeants de TPE.



**Anne HIDALGO**



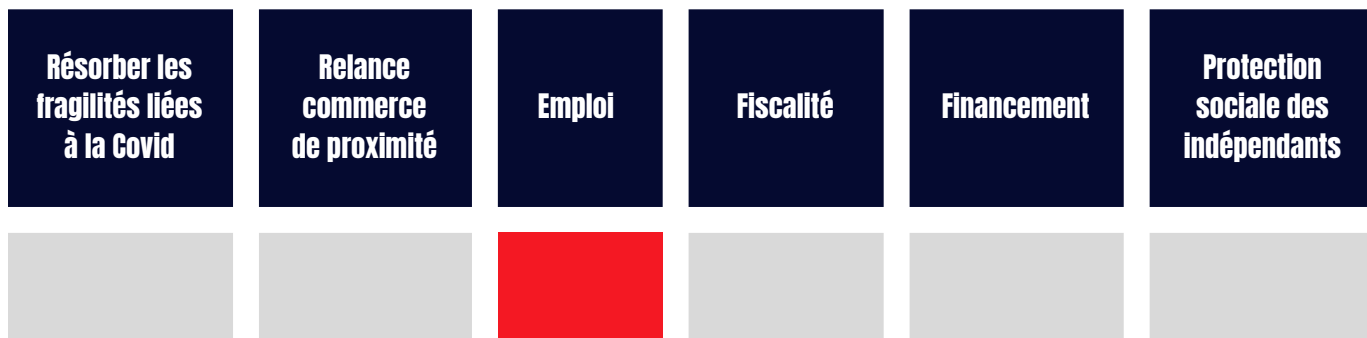
## Emploi

Anne Hidalgo, comme tous les candidats à l'élection présidentielle propose, pour accroître le pouvoir d'achat, d'augmenter les salaires et plus particulièrement le SMIC, lequel aura pourtant déjà progressé de 5,89% en un an suite à la réévaluation programmée pour le 1er mai prochain.

Ce type de mesure est contreproductive pour les TPE dont la sensibilité au coût du travail, à la hausse comme à la baisse, s'est manifestée à de multiples reprises par le passé. Si, sur le fond, les entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE souhaitent augmenter les rémunérations de leurs salariés, le niveau des charges sociales constitue traditionnellement un frein voire un obstacle dans le contexte actuel de hausse du coût des énergies et des matières premières conjugué à une baisse de la consommation. L'effet immédiat d'une telle mesure sera au mieux un gel des embauches, au pire des licenciements.



**Nathalie ARTHAUD**



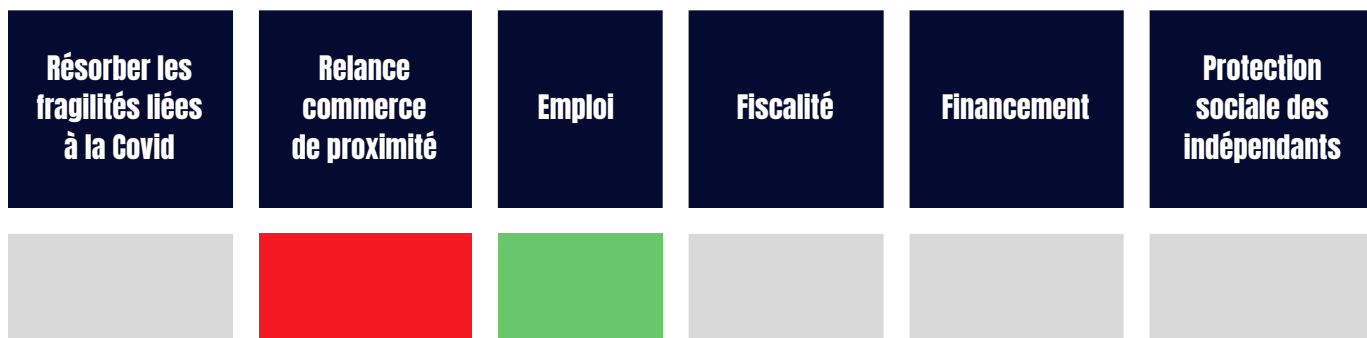
### Emploi

Nathalie Arthaud propose une hausse générale des salaires de 300 à 500 euros pour accroître le pouvoir d'achat des ménages.

Ce type de mesure est contreproductive pour les TPE dont la sensibilité au coût du travail, à la hausse comme à la baisse, s'est manifestée à de multiples reprises par le passé. Si, sur le fond, les entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE souhaitent augmenter les rémunérations de leurs salariés, le niveau des charges sociales constitue traditionnellement un frein voire un obstacle dans le contexte actuel de hausse du coût des énergies et des matières premières conjugué à une baisse de la consommation. L'effet immédiat d'une telle mesure sera au mieux un gel des embauches, au pire des licenciements.



**Jean LASSALLE**



### Relance du commerce de proximité

Jean Lassalle propose de créer des zones franches pour favoriser l'installation d'entreprises dans les communes de moins de 15.000 habitants.

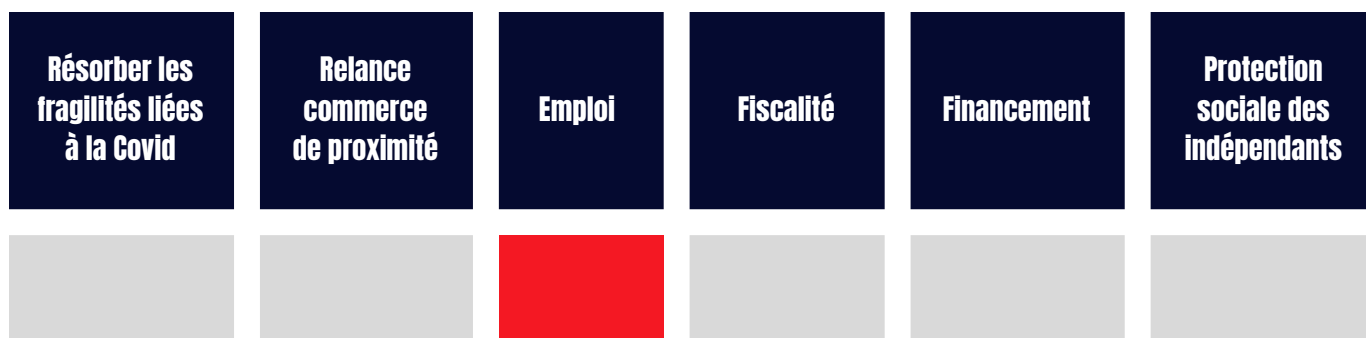
La proposition est intéressante sur le fond. Elle mérite cependant d'être approfondie afin de déterminer si l'ensemble du territoire de la commune serait en zone franche ou bien si seuls certains secteurs le seraient. En tout état de cause, si l'idée est séduisante, elle créerait des distorsions de concurrence difficilement soutenables entre zones d'une même commune de petite taille voire entre communes frontalières. En réalité, une telle mesure serait contreproductive.

### Emploi

Le candidat propose d'exonérer de charges sociales l'embauche des deux premiers salariés, ce qui correspond à une mesure réclamée de longue date par les 1,2 million d'indépendants en situation d'embaucher mais qui estiment plus rentable de travailler seuls au regard des charges inhérentes à une embauche.



**Philippe POUTOU**

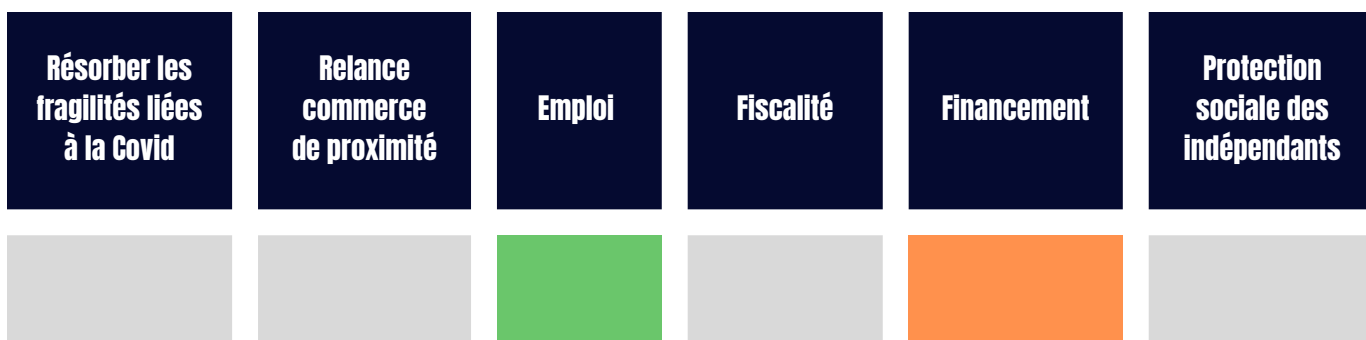


### Emploi

Philippe Poutou propose pour augmenter le pouvoir d'achat d'augmenter le SMIC à 1 800€ net par mois. Ce type de mesure est contreproductive pour les TPE dont la sensibilité au coût du travail, à la hausse comme à la baisse, s'est manifestée à de multiples reprises par le passé. Si, sur le fond, les entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE souhaitent augmenter les rémunérations de leurs salariés, le niveau des charges sociales constitue traditionnellement un frein voire un obstacle dans le contexte actuel de hausse du coût des énergies et des matières premières conjugué à une baisse de la consommation. L'effet immédiat d'une telle mesure sera au mieux un gel des embauches, au pire des licenciements.



**Nicolas DUPONT-AIGNAN**



### Emploi

Pour l'emploi, Nicolas Dupont-Aignan propose d'augmenter les salaires de 8% ce qui est équivalent à un 13ème mois pour tous les salariés sans que cette augmentation ne vienne peser sur le coût du travail pour les entreprises par une réduction des cotisations salariales. La proposition revêt en conséquence un caractère positif du point de vue des professionnels indépendants et dirigeants de TPE qui souhaitent augmenter leurs salariés sans grever leur trésorerie.

### Financement

Le candidat propose de faciliter les relations entre les TPE/PME, les banques commerciales et la Banque publique d'investissement (BPI) pour ouvrir le crédit aux entrepreneurs. Le principe est ainsi posé mais la formulation est beaucoup trop floue pour constituer une réelle avancée dans le rééquilibrage des relations entre les professionnels et leurs établissements bancaires.

## **CONTACT**

**[sdi.lyon@sdi-pme.fr](mailto:sdi.lyon@sdi-pme.fr)**

**04.78.34.65.97**

**Contacts presse - ADVOCACIZ :**  
**Alexandra Richert : 06.08.77.86.22**  
**Ambre Fourneau : 06.44.39.89.25**

